



**Communiqué de presse**  
Pour diffusion immédiate

## **Programme RénoRégion 480 000 \$ pour les propriétaires-occupants en milieu rural de la MRC de Lotbinière**

**Sainte-Croix, le 9 mai 2023** – La MRC de Lotbinière désire informer la population qu’une aide financière de 480 000 \$ est mise à sa disposition pour les années budgétaires 2023-2024 et 2024-2025 dans le cadre du programme de rénovation de la Société d’Habitation du Québec (SHQ).

RénoRégion a pour objectif d’aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à faire exécuter des travaux pour corriger les déficiences majeures que présente leur résidence. Cette subvention peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 20 000 \$. Ce montant peut cependant atteindre jusqu’à 25 000 \$ selon le revenu de votre ménage.

Pour être admissible au PRR, l’évaluation municipale (valeur uniformisée) des bâtiments ne doit pas dépasser 150 000 \$ et vous devez être propriétaire-occupant de la maison. Le revenu annuel brut du ménage doit varier de 32 000 \$ pour une personne seule, à 55 000 \$ pour une famille de six personnes, pour obtenir le montant maximal de la subvention. À noter que si les revenus sont supérieurs (jusqu’à concurrence de 12 000 \$), une modulation de la subvention sera calculée.

Un propriétaire n’est cependant pas admissible s’il a déjà reçu une aide financière du programme RénoRégion (PRR) ou du programme Réparations d’urgence (PRU) au cours des cinq dernières années.

Afin de vous inscrire sur la liste d’admissibilité, vous devez d’abord remplir le formulaire à cet effet, [disponible sur notre site Internet](#).

- 30 -

Informations :

Joanie Adam

Inspectrice accréditée SHQ #1344

418 926-3407, poste 404

joanie.adam@mrclotbiniere.org

